

Dossier d'Appel d'Offres DNCMP/287./F/2020-2021

(DAO)

POUR

**LA FOURNITURE DU MOBILIER ET EQUIPEMENT DE
BUREAU DE L'INSS**

Date de publication : 28 / 04 / 2021
Date d'ouverture : 18 / 05 / 2021

1. Objet

« L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) » invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la fourniture du mobilier et équipement de bureau de l'INSS

2. Financement du marché

« L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) » financera le marché sur ses fonds propres.

3. Spécification du marché

- 3.1 La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres national tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi et ses textes d'application.
- 3.2 Un soumissionnaire peut être attributaire d'un lot ou tous les lots.

La fourniture est à exécuter dans un délai maximum de 90 jours calendaires à partir de la date de réception de la notification.

4. Condition de participation

- 4.1 La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales et possédant les conditions juridique, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
- 4.2 Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

- 5.1 Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'I.N.S.S, B.P. 1600, à Bujumbura Tél. 22 269555 ou 22 269558, FAX (257) 22 269546, moyennant le paiement de cinquante mille Francs Burundais (50.000 FBU) sur le compte de transit des recettes non fiscales n° 1101/001-04 ouvert à la BRB et de cinquante mille Francs Burundais (50.000 FBU) sur le compte de l'INSS n° 1121/05 ouvert à la BRB. Il peut également être consulté dans les locaux de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), Service Gestion des Immeubles au troisième étage bureaux 303 ou 309. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

5.2 Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres avant le paiement .

6. Visite guidée de site

Une visite **guidée** du site sera organisée. Elle aura lieu en date du*1.2./...2.5./*2021 à 10h.

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires que lors des visites ils doivent assurer leur déplacement. Le lieu de rencontre est à l'INSS siège à 10H.

7. Présentation de l'offre

7.1 Les soumissionnaires doivent soumettre leurs offres dans deux lots :

- **Lot n°1** fait de 80 étagères métalliques, 40 chaises, 10 tables simples
- **Lot n°2** fait de 50 classeurs métalliques, 1 armoire métallique non vitrée, 3 armoires métalliques vitrées, 2 fauteuils visiteur, 1 tables de bureau et 2 présentoirs des journaux)

et les présenter en 2 enveloppes intérieures dont l'une contient l'offre technique et l'autre l'offre financière. Ces enveloppes seront ensuite glissées dans une enveloppe extérieure. Cinq (5) exemplaires dont un original et 4 copies sont exigés.

7.2 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission (Garantie bancaire) d'Un million Soixante-dix Mille Francs Burundais (1 070 000 FBU) pour le **Lot n°1** et d'Un million de Francs Burundais (1 000 000 FBU) pour le **Lot n°2** conformément à l'article 169 du Code des Marchés Publics du Burundi, édition 2018.

7.3 Les offres devront être soumises à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS).

8. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

9. Date limite de dépôt des offres

9.1 Toutes les offres doivent être déposées au Secrétariat Central de l'INSS (Bureau n° 013 au Rez de Chaussée) au plus tard le *12/05/*2021 à 9 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9.2 Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

10. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le *12/05/*2021 à 9h30' en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle de réunions de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) Immeuble siège, deuxième étage. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

ℓ

11. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont:

a) Pour l'enveloppe renfermant l'offre technique :

- La garantie de l'offre (Garantie bancaire suivant le modèle en annexe) ;
- Les bordereaux de versement d'achat du DAO portant le numéro du marché;
- L'attestation de non-redevabilité en original délivrée par l'INSS du Burundi et en cours de validité;
- L'attestation de non-redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par les Services de l'OBR et en cours de validité;
- Le Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF);
- Le chronogramme de l'exécution du marché ;
- Le prospectus en original du matériel proposé ;
- Le document de conformité des équipements aux spécifications techniques du DAO ;
- L'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal du Commerce en cours de validité ;
- Avoir une adresse fixe connue, un domicile élu, un siège social et de l'atelier ;
- Avoir exécuté au moins un marché comparable en volume;
- Les statuts de la société (copie) ;
- Le registre de commerce (copie).

b) Pour l'enveloppe renfermant l'offre financière :

- L'acte de soumission établie suivant le modèle en annexe;
- Le bordereau des prix unitaires conformément au modèle en annexe ;
- Le délai d'exécution du marché.

N.B : La non production et/ou la non-conformité d'un des documents cités aux points a) et b) de la clause 11 entraînera l'élimination de l'offre lors de l'analyse. Conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.

12. Critères d'évaluation

11.1 Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme techniquement et administrativement évaluée la moins disante.

11.2 Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires éligibles.

13. Adresse

L'adresse détaillée de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) est : Chaussée Prince Louis Rwagasore, BP 1600 BUJUMBURA, Tél : 22269555 ou 22269558.

Bujumbura, le 26/04/2021

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSS

Emmanuel MIBURO.-

Général Major

